

“ Il n’y a pas trente-six façons de répondre au Pape, il n’y en a qu’une : le vote de la loi et son application stricte. Si Léon XIII n’est pas content, il le dira ; si les évêques s’insurgent, nous les crosserons ; si les moines s’en vont, nous ne nous en porterons que mieux, quoi qu’en dise le Pape.”

Par contre, les journaux républicains modérés ont fait à la lettre du Pape un accueil digne et respectueux. L’article du *Temps*, feuille protestante et quasi-ministérielle, a été l’un des plus remarquables à ce point de vue. En voici un passage :

“ La lettre si éloquente, et, par endroits, si émouvante, que le Pape Léon XIII vient d’adresser au cardinal Richard servira de préface aux prochains débats sur la loi des associations. On conteste au Souverain Pontife le droit de se faire entendre au moment où l’existence des congrégations religieuses est menacée. Oublie-t-on qu’on le lui a reconnu il y a un siècle, en signant le Concordat, et qu’on le lui reconnaît tous les jours, lorsque, par les voies diplomatiques, on le prie d’intervenir pour réprimer le zèle intempérant de certains congréganistes. Toujours Léon XIII a donné aux religieux de France l’ordre de respecter le régime républicain et de se tenir à l’écart des luttes politiques.”

La *République*, organe de M. Méline et de son groupe, a publié ce commentaire, bref mais significatif :

“ Il reste au gouvernement à décider s’il veut ajouter aux inquiétudes de l’heure présente la complication d’une rupture avec le Saint-Siège.

“ Nous ne voulons pas discuter ici sur le point de savoir si la loi sur les associations est juste, en ce qui touche aux congrégations ; mais nous voudrions qu’on reconnût qu’elle est au moins inopportune.”

Enfin, le *Journal des Débats* a donné cette note très juste :

“ Il faut convenir qu’il ne s’agit pas, en réalité, de défendre l’État et la société contre les associations qui pourraient les mettre en danger, mais que, en proscrivant les congrégations, c’est un autre dessein que l’on poursuit, et que c’est, en réalité, contre certaines croyances religieuses, contre la religion catholique elle-même, que ce coup est dirigé. Comme nous le disions tout à l’heure, les meilleurs amis du ministère actuel s’en cachent à peine. Et précisément parce que c’est de cela qu’il s’agit, il est très naturel que le chef de l’Église catholique élève la voix,